

Si vous ne parvenez pas à lire cet e-mail, cliquez [ici](#)



## Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel de la SNCF

### CANCER DU SEIN : mieux dépister pour mieux soigner

**Découvrez MyPeBS, une grande étude sur le dépistage personnalisé du cancer du sein**

Madame,

Avec 360 000 nouveaux cas diagnostiqués et 92 000 décès chaque année en Europe, le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent chez la femme. Mais il peut être guéri s'il est diagnostiqué suffisamment tôt.

Aujourd'hui, un dépistage par mammographie est recommandé tous les 2 ans pour les femmes de plus de 50 ans.

Pourtant, toutes les femmes ne sont pas identiques face au risque de cancer du sein.

**C'est pourquoi l'étude européenne MyPeBS\* (My Personal Breast cancer Screening) propose d'adapter la fréquence et les modalités du dépistage selon le profil de risque personnel de chaque femme dès l'âge de 40 ans.**

Afin d'évaluer cette nouvelle stratégie de dépistage, les participantes à cette étude clinique sont réparties aléatoirement (tirage au sort par ordinateur) pour suivre pendant 4 ans **soit le calendrier de dépistage standard, soit le calendrier personnalisé, selon leur risque personnel de cancer du sein.** En comparant ces 2 groupes de femmes, les chercheurs évalueront si un dépistage personnalisé pourrait être plus efficace que celui organisé actuellement.

**Si vous avez entre 40 et 70 ans, que vous n'avez jamais eu de cancer du sein et que vous souhaitez participer à MyPeBS**, rendez-vous sur le site [www.mypebs.fr](http://www.mypebs.fr)

La CPR est partenaire de cette étude. En participant à MyPeBS, vous pourriez contribuer à améliorer le dépistage du cancer du sein en Europe.

\*L'étude MyPeBS est portée par le groupe français de lutte contre le cancer UNICANCER, qui est un acteur de soins et de recherche d'intérêt public à but non lucratif. MyPeBS bénéficie du soutien de l'Assurance Maladie et de l'Institut national du Cancer (INCa), et a été approuvée par le Comité stratégique des dépistages des cancers présidé par le Directeur Général de la Santé. MyPeBS a reçu un financement de l'Union européenne dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 - convention de subvention n ° 755394.